
Microprogramme de 2e cycle en gestion - 0241

RESPONSABLE :

François-Michel Denommé
819 762-0971 poste 2289

SCOLARITÉ :

15 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le programme s'adresse aux diplômés d'un DESS en gestion de l'UQAT qui désirent compléter une maîtrise par cumul en gestion.

Ce programme leur permettra de poursuivre leur développement professionnel dans le cadre d'un cheminement favorisant le développement des compétences par les pairs et la responsabilisation sociale des organisations.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un DESS de l'UQAT dans le domaine de la gestion.

Les candidats titulaires d'un DESS dans un autre domaine et détenant au moins 2 ans d'expérience professionnelle pertinente en gestion pourront être admis sur analyse de dossier.

PLAN DE FORMATION :

ADM6011	Gestion éthique et socialement responsable des organisations (3 cr.)
ADM6012	Développement de compétences professionnelles entre pairs (3 cr.) 9 crédits optionnels

Cours optionnels

ADM6031	Lectures dirigées en gestion et application I (3 cr.)
ADM6032	Lectures dirigées en gestion et application II (3 cr.) 3 à 9 crédits choisis parmi l'ensemble des cours de 2e cycle de l'UQAT avec l'autorisation du responsable du cheminement de l'étudiant.

* : Disponible à distance

ADM6011

Gestion éthique et socialement responsable des organisations

Objectifs : Se sensibiliser à l'importance des rôles des gestionnaires dans la gestion éthique et socialement responsable des organisations de divers domaines d'activité. Développer son propre jugement éthique en tant que gestionnaire. Connaître la portée et les impacts de la responsabilité sociale sur les organisations. Prendre conscience des particularités du positionnement de son organisation à l'intérieur d'un système social donné et de la nature des relations qu'elle peut développer avec ses parties prenantes. Réfléchir de manière critique à des enjeux éthiques et de responsabilité sociale propres à son champ d'expertise. Apprendre à utiliser des outils liés à la gestion de la dimension éthique et de responsabilité sociale des organisations (RSO). Comprendre l'éthique et la responsabilité sociale comme axes fédérateurs d'un monde organisationnel équilibré et respectueux de l'homme.

Contenu : Fondements moraux de l'éthique. Critique du management et des managers. Éthique organisationnelle et responsabilité sociale : fondements et caractéristiques. Normes légales, normes déontologiques et normes éthiques. Démarche d'intervention éthique : identification des écarts de conduite, diagnostic de la situation éthique problématique, causes et conséquences, institutionnalisation de l'éthique dans les organisations. Responsabilité sociale et gestion des organisations : modèles d'analyse et de mise en place d'instruments de la RSO. Acceptabilité sociale des projets organisationnels. D'autres enjeux : éthique et RSO à l'international; respect de l'éthique et de la RSO versus efficacité organisationnelle; éthique et responsabilité sociale versus droit de gérance et responsabilité managériale. Études de cas portant sur des situations problématiques en termes de gestion des aspects éthiques et de responsabilité sociale de diverses organisations.

ADM6012

Développement de compétences professionnelles entre pairs

Objectifs : Développer ses compétences en animation d'approches de développement de compétences professionnelles caractérisées par la pratique réflexive, les interactions avec des pairs et la mise en action, notamment : le groupe de codéveloppement professionnel, l'atelier de praxéologie et le coaching d'équipe. S'initier à leurs conditions d'utilisation, facteurs de succès et étapes de déroulement. Identifier les points de convergence et de divergence entre ces approches. Expérimenter le groupe de codéveloppement professionnel et l'atelier de praxéologie en tant que participant et animateur. Développer sa pratique réflexive.

Contenu : Compétences de base communes aux trois approches (le groupe de codéveloppement

professionnel, l'atelier de praxéologie et le coaching d'équipe), notamment le questionnement aidant, l'écoute active, le processus d'apprentissage, des techniques d'animation. Définition, conditions d'utilisation et de succès, avantages et limites, rôles et responsabilités des acteurs, déroulement des ateliers, principaux outils et modèles utilisés. Ces éléments sont abordés plus particulièrement et en profondeur pour les approches du groupe de codéveloppement professionnel et de l'atelier de praxéologie, et traités sommairement en ce qui concerne le coaching d'équipe.

ADM6031

Lectures dirigées en gestion et application I

Objectifs : Permettre à l'étudiant d'approfondir un des aspects particuliers de la gestion couverts par son curriculum de cours de deuxième cycle ou développer des compétences (connaissances, habiletés, attitudes) associées à d'autres aspects de la gestion et, dans les deux cas, en expérimenter ou en proposer des applications. Cette activité a pour but le développement de nouvelles compétences en gestion chez l'étudiant.

Contenu : Lectures obligatoires et mise en application. Le contenu est variable en fonction des intérêts de l'étudiant. Le professeur soumet à l'étudiant un plan de cours incluant les objectifs, le contenu, les lectures obligatoires, les activités et épreuves d'évaluation avec critères pondérés et les échéanciers. L'activité d'application peut prendre les formes suivantes : une intervention concrète en milieu de travail, une analyse critique d'une situation passée en milieu de travail, une proposition réaliste et pragmatique d'application concrète en milieu de travail.

ADM6032

Lectures dirigées en gestion et application II

Objectifs : Permettre à l'étudiant d'approfondir un des aspects particuliers de la gestion couverts par son curriculum de cours de deuxième cycle ou développer des compétences (connaissances, habiletés, attitudes) associées à d'autres aspects de la gestion et, dans les deux cas, en expérimenter ou en proposer des applications. Cette activité a pour but le développement de nouvelles compétences en gestion chez l'étudiant.

Contenu : Lectures obligatoires et mise en application. Le contenu est variable en fonction des intérêts de l'étudiant. Le professeur soumet à l'étudiant un plan de cours incluant les objectifs, le contenu, les lectures obligatoires, les activités et épreuves d'évaluation avec critères pondérés et les échéanciers. L'activité d'application peut prendre les formes suivantes : une intervention concrète en milieu de travail, une analyse critique d'une situation passée en milieu de travail, une proposition réaliste et pragmatique d'application concrète en milieu de travail.